

PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON

... DANS LES COMMERCES, LES MARCHÉS ET LES HALLES GOURMANDES

MARCHÉS FORAINS

À partir du 11 mai, vos marchés sont de retour ouverts de 7 h à 13 h 30

En fonction de leur importance et de leur configuration, les marchés reprendront progressivement :

- Dès le 11 mai, marchés avec étals alimentaires et manufacturés pour les marchés Trillade et Montfavet (mardi), St Jean (jeudi), Pont-des-Deux-Eaux (vendredi), Carmes (samedi).
 - Dès le 11 mai, marchés avec exclusivement des étals alimentaires pour les marchés de La Rocade (mercredi), Monclar (vendredi), Préfecture (samedi), St Chamand (dimanche). Les étals de produits manufacturés sur ces marchés devraient être réintroduits (en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise) à partir du lundi 25 mai.
 - Dès le 11 mai, marchés des producteurs du centre-ville sur les allées de l'Oulle et de Montfavet (horaire : 16h30/19h à vérifier)
 - Dès le 11 mai, marché brocante mardi, jeudi matin place pie et dimanche matin place des carmes.
- * retrouvez la liste et les horaires des marchés forains sur avignon.fr

MESURES SANITAIRES



- Marchés organisés en linéaire pour une meilleure gestion des flux clients
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique aux entrées des marchés (Mise à disposition par la Ville)
- Affichage des recommandations et des gestes barrières aux entrées des marchés
- Limitation des étals à 10 m maximum
- Espace minimal obligatoire entre chaque étal : 1,50 m
- Matérialisation devant chaque étal d'une distance obligatoire d'1 m
- Protection des étals par film plastique ou écran plexiglas
- Port du masque très fortement recommandé tant pour les forains que pour les clients
- Interdiction de manipuler les produits par les clients
- Marché zéro déchet

HALLES GOURMANDES D'AVIGNON

Les Halles gourmandes d'Avignon rouvriront le mardi 12 mai aux horaires habituels*. La totalité des commerces sera rouverte à l'exception des buvettes et des restaurants.

*retrouvez toutes les informations sur les Halles gourmandes d'Avignon sur avignon-leshalles.com

MESURES SANITAIRES



- Limitation à une seule entrée (rue Petite Meuse) et à une seule sortie (rue Bonneterie)
- Limitation de l'entrée à 100 personnes maximum. Cette jauge pourra éventuellement être augmentée les semaines suivantes selon l'évolution des directives gouvernementales
- Affichage des recommandations et des gestes barrières à l'entrée des Halles
- Rappel de lavage des fruits et légumes avant consommation
- Respect des espaces de distanciation devant les étals et dans les files d'attente
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée des Halles
- Etablissement d'un sens de circulation unique obligatoire dans certaines allées transversales
- Matérialisation devant chaque étal d'une distance obligatoire d'1 m
- Port du masque très fortement recommandé tant pour les commerçants que pour les clients



AVIGNON
Ville d'exception